Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée **[1]**

Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée - Ouverture de la session 2023 de l'examen

Arrêté du 26 juillet 2022
Bulletin officiel de l'Éducation nationale - N° 32 du 1er septembre 2022
Une session d'examen en vue de l'obtention du diplôme de DDEEAS s'ouvrira le 12 juin 2023. La procédure d'inscription est en partie dématérialisée. Les inscriptions auront lieu en ligne du 1er septembre au 15 octobre 2022.
Consulter l'arrêté (Bulletin officiel de l'Education nationale) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/dipl%C3%B4me-de-directeur-d%C3%A9tablissement-d%C3%A9ducation-adapt%C3%A9e-et-sp%C3%A9cialis%C3%A9e
[2] https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo32/MENE2222288A.htm